

**DÉCLARATION CONJOINTE  
DES MOUVEMENTS CITOYENS ET ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE  
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

*Le 4 juin 2018*

**Non à un 3ème mandat pour le président Joseph Kabila !**

**Non à la modification de la Constitution !**

**Oui à la tenue d'élections crédibles, transparentes, honnêtes et inclusives conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre !**

**Oui à l'ouverture de l'espace des libertés publiques et la libération des prisonniers d'opinion !**

---

Nous, membres des organisations de la société civile et des mouvements citoyens signataires de la présente déclaration, engagés dans la lutte pour la sauvegarde de la démocratie par l'alternance démocratique et l'avènement de l'État de Droit en République Démocratique du Congo, condamnons la rhétorique et les appels de cadres de la majorité présidentielle à la candidature du président Joseph Kabila pour un troisième mandat et la révision de la constitution, en violation des dispositions des articles 70 et 220 de cette dernière, et de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Ces appels, ainsi que les affiches de campagne pour Kabila que nous voyons de plus en plus à travers le pays, étalent sans l'ombre d'un doute la volonté, longtemps niée, du Président Joseph Kabila de faire tout ce qui est possible pour se maintenir au pouvoir, en violation de notre constitution.

Nous condamnons fermement ces velléités délibérément provocatrices, qui sont de nature à exacerber la crise politique actuelle déjà extrêmement tendue et à compromettre dangereusement la démocratie et la paix en RDC.

Nous constatons, en effet, que le processus électoral actuel, du reste très contesté, peine à rassurer le peuple congolais et les différentes parties prenantes. C'est plus que clair que l'accord de la Saint-Sylvestre, signé par les composantes politiques et sociales sous la facilitation de l'Église Catholique le 31 décembre 2016, a été détourné délibérément par le pouvoir en place pour gagner du temps, au lieu d'être appliqué de bonne foi.

Nous tenons à rappeler que de 2015 à ce jour, à travers plusieurs manifestations publiques, les mouvements citoyens, la société civile, les partis d'opposition et le peuple congolais dans sa quasi-totalité ont exprimé et expriment encore à ce jour sans équivoque leur volonté et détermination de veiller au respect de la Constitution et de vivre pour la première fois de l'histoire de la RDC une alternance démocratique au sommet de l'État. Lesdites manifestations ont été réprimées dans le sang par les forces de sécurité, qui ont tué plus de 300 personnes, blessé des centaines de personnes et arrêté arbitrairement plusieurs centaines d'autres. À ce jour, plusieurs victimes innocentes de cette répression sanglante croupissent encore dans les cachots de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) et de l'ex-DEMIAP (Renseignement militaire) et dans les prisons du pays, souvent dans des conditions inhumaines.

Toutes les victimes héroïques de cette répression brutale ont sacrifié leur précieuse vie et leur liberté pour la sauvegarde de la démocratie, le respect strict de la constitution, et pour voir la RDC organiser des élections réellement libres, crédibles, ouvertes et transparentes devant déboucher sur la succession pacifique de Joseph Kabila.

À travers cette déclaration, nous réitérons notre engagement à poursuivre la cause pour laquelle des milliers de Congolaises et de Congolais ont sacrifié leur vie, et l'extrême attachement du peuple congolais tout entier à la Constitution, la loi suprême qui doit être protégée contre des modifications opportunistes ou des interprétations tendancieuses par des « intellectuels » qui ont vendu leur âme et conscience ou par la Cour Constitutionnelle, désormais à la solde de la famille politique du président Joseph Kabila, qui du reste, a perdu la légitimité et la confiance de la population.

Nous tenons ainsi à prévenir la communauté nationale et internationale de notre réaction vigoureuse à toute tentative de torpiller ou de désacraliser la constitution par des tentatives de la faire interpréter, de la réviser ou de la modifier en vue d'assurer le maintien au pouvoir d'un homme et/ou son système, dont la gouvernance « obsessionnelle » et par « défis » a déjà causé et ne cesse de causer tant de torts à un peuple déjà meurtri.

En outre, nous sommes gravement préoccupés par le déroulement du processus électoral actuel qui ne donne absolument aucune garantie de pouvoir aboutir à une élection crédible, libre, juste et honnête au 23 décembre 2018. Notre peuple est trop lucide et l'enjeu trop important pour que l'on se contente de cocher les cases à chaque fois que la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) déclare urbi et orbi que telle ou telle date importante de son fameux calendrier électoral a été respectée.

Contrairement aux responsables de la CENI et à certains diplomates pour qui les élections en RDC semblent n'être qu'une banale formalité, c'est notre avenir et celui de nos enfants

qui est en jeu. Derrière chaque bulletin qui sera versé dans l'urne, il y a un immense espoir d'ouvrir une nouvelle page de paix, de justice, de liberté et de dignité ! C'est pour cela que les Congolais sont prêts à braver même les balles et les murs des prisons.

En effet, nombreux sont les faits indiscutables qui jettent un lourd doute sur la crédibilité et l'intégrité du processus électoral tel que mené jusqu'ici par la CENI. Certains éléments font carrément douter de la volonté réelle et de la capacité de tenir les élections promises dans six mois. Il s'agit notamment des faits suivants :

- **Fichier électoral peu crédible et peu fiable** : À ce jour, l'audit externe réalisé par les experts de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sur le fichier électoral révèle plusieurs disparités avec le fichier électoral nettoyé présenté par la CENI. L'audit a notamment mentionné que plus de 16,6% d'électeurs ont été enrôlés sans empreintes digitales, alors que d'autres l'ont été avec empreintes incomplètes et sans photo. Ceci s'ajoute à plus de 6 millions des doublons et de mineurs détectés qui, quoiqu'officiellement supprimés du fichier électoral, disposent encore de leurs cartes d'électeur. Par ailleurs, le mécanisme d'affichage des listes électorales provisoires, du reste légal, recommandé par l'OIF et adopté par la CENI pour fiabiliser le fichier électoral, semble très faible et inefficace. Celui-ci avait déjà démontré ses limites par le passé.

Il est à dénoncer sans nul doute les stratagèmes de préparation de la future fraude électorale consensuelle dans le chef principalement de l'administration électorale.

- **La loi sur la répartition des sièges peu valide** : Cette loi dont le calcul d'attribution des sièges a été basé sur les statistiques électorales non-auditées et truffées d'irrégularités susmentionnées accuse de l'injustice et de la disparité entre provinces de telle sorte que la configuration démocratique reste foncièrement affectée et politisée.
- **La loi électorale intrinsèquement contradictoire en ses articles 145 et 146 alinéas 1 et 2** qui disposent respectivement le calcul du nombre des sièges à pourvoir proportionnellement au nombre d'électeurs enrôlés et au nombre d'habitants. Cela pourra ouvrir à la contestation légale des résultats électoraux autant qu'il annihilerait les attributions des sièges contenues dans l'annexe de ladite loi.
- **Recours à la machine à voter** : Cette question soulève, pour mille et une raisons, des vives contestations au sein de la classe politique et de la population. À ce sujet, le Groupe d'Étude sur le Congo a indiqué que « *l'utilisation de machines à voter pourrait provoquer un chaos le jour des élections en raison de la possibilité de pannes, d'un électorat qui n'a pas été éduqué sur l'utilisation des machines et du temps* »

*insuffisant alloué à chaque électeur... l'utilisation des machines à voter pourrait compromettre le secret du vote garanti par la Constitution congolaise ... le manque de transparence en ce qui concerne l'achat des machines, le manque de tests rigoureux des machines, et l'absence d'une tierce partie impartiale pour surveiller l'utilisation des machines ont ébranlé la confiance du public dans la commission électorale... »* (GEC, 2018). L'utilisation de la machine à voter est de surcroît dépourvu de fondement juridique. De la Corée du Sud à l'Argentine en passant par l'Iraq, l'utilisation de ces machines a été sérieusement décriée et rejetée, avec la démonstration des risques qu'elles représentent pour l'intégrité, la transparence et la crédibilité des élections. Par ailleurs, des experts électoraux de la société civile ont démontré que leur abandon n'aurait aucune incidence sur le respect du calendrier électoral. Pourtant la CENI s'obstine à imposer leur utilisation.

- **Le climat de méfiance vis-à-vis de la CENI et l'absence de la concertation sincère et objective entre acteurs clés du processus** sont d'autres éléments cruciaux qui énervent l'imposition et l'utilisation par défi de la machine à voter. Cela cause autant des suspicions que des frustrations en amont de la tenue des élections dans un contexte déjà désintégré et crispé.
- **La très faible exécution du plan de décaissement des fonds pour les élections :** À ce jour, sur les 150 millions de dollars américains que le Gouvernement était censé décaisser pour la délivrance des opérations électorales des cinq mois précédents, seulement 52 millions ont déjà été débloqués. C'est dire que le Gouvernement est appelé à pourvoir plus de 300 millions de dollars américains dans les cinq prochains mois pour être sûr de réussir le pari de la tenue des élections au 23 décembre 2018. Ceci n'est pas rassurant, lorsqu'il doit faire à la grogne sociale qui éclate dans des nombreux secteurs de la vie de l'État. Surtout que la volonté politique demeure toujours fragile.
- **La liste des partis et regroupements politiques consacrant le dédoublement des partis de l'opposition et excluant d'importants acteurs du processus électoral.**
- **Le manque de confiance dans le processus électoral des différents acteurs de la société civile, de l'opposition et d'une importante partie de la population, comme l'a montré le récent sondage du Groupe d'Étude sur le Congo.** Cette perte de confiance est due au manque d'impartialité des principaux responsables de la CENI, à l'opacité qui enveloppe la gestion des finances de la CENI, et la passation des marchés notamment sur les fameuses machines à voter ;

- **L'insécurité généralisée sur le territoire national avec la prolifération de plus de 120 groupes armés, et une grave crise humanitaire qui a poussé près de cinq millions de Congolais (dont quelque 2 millions d'électeurs potentiels) au déplacement forcé à l'intérieur du pays, et des centaines de milliers d'autres à l'exile dans les pays voisins. Encore pire, un grand parti de la violence à travers le pays est perpétré et orchestré par nos propres militaires et officiers des forces de sécurité et de renseignement.** Il n'est point besoin de rappeler, dès lors, que la sécurisation du processus électoral demeure une nébuleuse dans une telle dynamique des conflits.
- **Le climat politique délétère :** Alors que l'accord de la Saint-Sylvestre recommande en priorité l'application des mesures de décrispation et malgré les annonces fracassantes de certaines autorités sur la fin de l'interdiction des manifestations publiques ; l'espace politique n'a cessé de se rétrécir. L'interdiction des manifestations publiques et réunions publiques des partis de l'opposition et de la société civile, la fermeture de médias proches de l'opposition, le dédoublement des partis politiques, les arrestations d'activistes de la société civile et des mouvements citoyens par les services de renseignements et l'asphyxie de l'expression politique par des poursuites judiciaires d'inspiration politique augmentent du jour au jour.
- **Une Cour Constitutionnelle privatisée : Considérée à juste raison comme la clé de voûte du processus électoral, la Cour Constitutionnelle n'est plus qu'une caisse de résonance du Président Kabila et de son parti.** Sans aucune gêne, les quelques juges indépendants qui en faisaient partie ont été poussés à la démission et remplacés par des fidèles partisans du président Kabila. Aujourd'hui, elle est tout sauf impartiale alors qu'elle intervient en premier et dernier ressort. Car, intervenant, en dernier ressort, dans les contentieux préélectoral et postélectoral pour le Président de la République. Cela présage d'un règlement des différends électoraux dans la rue, faute d'un arbitre neutre ayant la confiance de toutes les parties.

La force de l'évidence impose de reconnaître qu'aller aux élections dans ces conditions, toute chose restant égale par ailleurs, conduirait inéluctablement la RDC vers des violences électorales et postélectorales, des conflits fratricides ayant des conséquences graves pour l'avenir de la Nation Congolaise, avec des impacts potentiels à travers toute la sous-région.

S'il est vrai, comme cela revient de plus en plus, que la RDC n'est pas la Suède, il est tout autant juste et vrai que les congolais méritent d'être restaurés dans leur dignité et droits fondamentaux ; qu'ils ont également droit à un processus électoral de qualité, honnête et efficace, et permettant à chaque Congolais d'exprimer son choix librement.

Après tant de sacrifices, nous ne saurons nous contenter d'un processus électoral biaisé à l'avance et qui ne se résumerait qu'en une ridicule scène de cooptation, via la CENI, des responsables politiques désignés d'avance en vue de réinstaller le système politique actuel. Le peuple ne se laissera pas voler sa précieuse démocratie et réagira avec l'énergie qu'il faudra pour protéger ses droits. Placer les élections en RDC en-deçà des standards minima établis aux niveaux régional et international n'est pas seulement méprisant, c'est irresponsable – en particulier de la part de ceux qui misent sur la stabilité sous régionale.

Nous invitons les différents partenaires de la RDC – la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), l'Union Africaine, l'Union Européenne, les États-Unis et les Nations Unies – à se tenir aux côtés du peuple congolais pour exiger des conditions propices à des élections réellement crédibles, transparentes, libres, inclusives et de qualité. Si les institutions actuelles, en plus d'être illégitimes, sont incapables de garantir rapidement ces conditions, d'autres options doivent être envisagées. Leur pouvoir ne repose déjà plus sur la constitution mais sur le consensus que représentait l'accord de la Saint-Sylvestre.

Nous appelons toutes les Congolaises et tous les Congolais à travers le pays et à l'étranger à rester vigilants, debout, et mobilisés jusqu'à notre rêve d'élire nos propres dirigeants et d'avoir un nouveau système de gouvernance basé sur l'état de droit, les institutions fortes, et dans lequel les droits fondamentaux sont respectés.

## **« LE PEUPLE GAGNE TOUJOURS ! »**

*Message de notre cher collègue et martyr pour la démocratie, Rossy Mukendi, tué sauvagement par les forces de sécurité congolaises lors d'une manifestation pacifique devant son église à Kinshasa le 25 février 2018.*

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

### **1. A KINSHASA :**

❖ **Georges KAPIAMBA**  
Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ)  
Tél : +243814043641  
Email : [kapiambag2@gamil.com](mailto:kapiambag2@gamil.com)

### **2. A GOMA :**

❖ **Fred BAUMA**

Lutte pour le Changement (LUCHA)

Tel. +243971422656

Email : [baumafred@gamil.com](mailto:baumafred@gamil.com)

**3. A LUBUMBASHI :**

❖ **Me Thimothé MBUYA**

Justicia Asbl

Tel. +243994075131

Email : [justicia.asbl@gmail.com](mailto:justicia.asbl@gmail.com)

**Liste des Organisations Signataires :**

1. Action Citoyenne Bonne Gouvernance (ACBG)
2. Action Communautaire Intégré pour le Développement du Congo (ACIDEC)
3. Action contre l'impunité des droits humains (ACIDH)
4. Action des Chrétiens Activistes des Droits de l'Homme à Shabunda (ACADHOSHA)
5. Action des femmes pour le développement (AFEDEP)
6. Action des Mamans pour l'épanouissement des Femmes (AMEF)
7. Action des Chrétiens pour Absolution de la Torture (ACAT)
8. Action pour l'Environnement et la Paix (AEP)
9. Action pour la justice et le développement (AJD)
10. Action pour la justice et le développement (AJD)
11. Action pour la Promotion Intégrale de la Femme au Développement (APRID)
12. Action pour le Développement Communautaire (AAC)
13. Action pour le Développement Communautaire (ADC)
14. Action pour le Développement des Pygmées (ADP)
15. Action pour Promotion des Minorité (APPM)
16. Action Sociale pour le Développement Communautaire (ASODEC)
17. Action solidaire pour la Conservation et le Développement Intégral (ASCODI)
18. Actions d'aides aux survivants de la torture (AAST/relève)
19. Actions des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT/Haut Lomami)
20. Actions rapides pour le développement (ARD)
21. African ressources Watch (AFRIWACH)
22. Agir pour des Elections Transparentes et Apaisées (AETA)
23. Alliance pour la révolution de la conscience (ARPC)
24. Amani Institute –RDC (AI-RDC)
25. Appui Social de la Femme pour le Développement (ASOFEDE)
26. Appui Social des Femmes pour le Développement (ASOFED)
27. Association Africaine de Défense des Droits de l'Homme (ASADHO)
28. Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ)
29. Association d'Encadrement des Jeunes pour le Développement (AEJD)
30. Association de Développement de Lutte contre la Pauvreté et pour la Défense des droits de la Femme (ADEPF)

31. Association de Prévention et Gestion des Conflits (APGC)
32. Association des Cultivateurs de Lobulama (ACULO)
33. Association des Femmes de Médias (AFEM)
34. Association des Femmes Juristes Congolaises/Kongo Central (AFEJUCO)
35. Association des Femmes Juristes du Congo (AFEJUCO/SK)
36. Association des femmes pour le développement communautaire (AFEMDECO)
37. Association des Fondations d'Entraide et de Développement des Musulmans du Congo (AFEDEMICO)
38. Association des Jeunes Visionnaires et Développement
39. Association des Mamans pour la Lutte contre la Délinquance Féminine et l'Encadrement des Enfants Abandonnés (AMALDEFEA)
40. Association des Mamans pour le Développement Intégré (ASMADI)
41. Association des Pêcheurs de Bakanga Village (ACUBAV)
42. Association des Pygmées de BOLOMBA (APIBO)
43. Association des Pygmées Ressortissants d'Ingende (APRI)
44. Association des Techniciens de Pêche (ATDP)
45. Association des Techniciens pour le Développement de la Pêche (ATD/Pêche)
46. Association Nationale des Parents d'Elèves et Etudiants du Congo (ANAPECO)
47. Association pour la Défense des Droits de la Femme (ADDF)
48. Association pour la Protection et les Droits de la Femme (APDFE)
49. Association pour la Solidarité et le Développement (ASODEV)
50. Association pour le Développement des Initiatives Paysannes (ASSODIP)
51. Association pour les droits des humanitaires (ADH)
52. Association pour les droits des malades (ADDM)
53. Bureau de Coordination de la Société civile
54. Centre Africain des droits de l'Homme et des Peuples Autochtones (CADHOP)
55. Centre africain des droits de l'homme et peuples autochtones (CADHOP)
56. Centre Communautaire de Développement (CCD)
57. Centre d'Accueil et de Réadaptation des Personnes Vivant avec Handicap et Invalide (CARHI)
58. Centre d'Encadrement pour le développement des Personnes Handicapés (CEDPH)
59. Centre d'Appui à la Promotion de la Santé (CAPSA)
60. Centre de Formation pour la Promotion de la Gouvernance minière (CFPG)
61. Centre de Promotion Socio- Sanitaire (CEPROSSAN ASBL/RDC)
62. Centre de Recherche Botanique Halieutique (CREPHAS)
63. Centre de Recherche et de Promotion des Droits de l'Homme (CRPDH)
64. Centre des abonnés et de réintégration des enfants orphelins (CAREO)
65. Centre des droits de l'homme et du droit humanitaire (CDH)
66. Centre d'Etudes et de Formation Populaire pour les Droits de l'Homme (CEFOP/DH)
67. Centre international de promotion et développement et des droits humains (CEIPDHO)
68. Centre Olame
69. Centre pour la justice et la réconciliation (CJR)
70. Centre pour les Droits de l'Homme et Droits Humanitaires (CDH)

71. Cercle internationale Pour la Défense des Droits de l'Homme, la paix et l'Environnement (CIDDHOPE)
72. Collectif des Femmes Avocates pour les Droits de l'Homme (COPAF/DH)
73. Collectif des Femmes de l'Equateur (COLFEQ)
74. Collectif des Femmes Journalistes (CFJ)
75. Collectif des Femmes qui se Lèvent comme une Mère(CFLM)
76. Comité de Lutte Anti Tracasseries (CLAT)
77. Comité de Lutte Anti Tracasseries/Mbandaka (CLAT/Mbandaka)
78. Congo Justice/ RDC
79. Congrès International des Congolais (CIC)
80. Congrès pour le renouveau syndical (CORES)
81. Convention pour le Développement des Peuples Autochtones Batswa (CPDA)
82. Convention Pour le Respect des Droits de l'Homme (CRDH)
83. Coopérative Agropastorale (COO-AGROPA)
84. Coopérative des Forces Unies pour le Développement de Lolanga (COFUDE)
85. Coopérative des pêcheurs et Maraîchers de Lobulama (COPEMALO)
86. Coordination des personnes handicapées du Kasai – Oriental, (COPHAKOR)
87. Débout jeunesse congolaise (DJEC)
88. Ecole de Formation Internationale des Droits Humains (EFIDH)
89. Espoir des compagnons au soir de la vie (ECOSOV)
90. Fédération des Coopératives des Pêcheurs de l'Equateur (FECOPE)
91. Fédération des Initiatives Locales pour le Développement de Bolomba (FIDELBO)
92. Femme d'action pour le réveil (FAR)
93. Femme dans la Reconstruction pour le Développement du Congo (FERDEC)
94. Femme en action (FAC)
95. Femmes Engagées pour la Promotion de la Sante Intégrale (FEPSI)
96. Femmes Juristes pour la Défense des Droits de la Femme et de l'enfant (FJDF)
97. Fondation Développement et Paix (FDP)
98. Fondation Panzi
99. Forum d'Action Intégral pour le Développement Rural (FAIDD)
100. Fraternité des prisons (FDP)
101. Génération Déterminée (GD)
102. Great Lakes Human Rights Program/Congo (GLHRP)
103. Groupe d'action non violente évangélique (GANVE)
104. Groupe d'action pour la démobilisation et la réinsertion des enfants soldats (GADERES)
105. Groupe d'Action pour la promotion de la Femme (GAPROF)
106. Groupe d'Appui au Développement Endogène (GADE)
107. Groupe d'Appui aux Jeunes et Enfants Nécessiteux (GAJEN)
108. Groupe d'Appui pour le Développement Intégré (GRADI)
109. Groupe d'Appui pour le Développement Intégré (GADI)
110. Groupe d'Intervention Minorité de l'Equateur (GIME)
111. Héritiers d'Afrique (HA)
112. Human rescue (HR)
113. Humanisme et droits humains (HDH)
114. Institut africain de formation en droits humains (INAFDH)

115. Interaction pour le Développement de la Femme (IDF)
116. Jardin d'Eden (JE)
117. JUSTICIA asbl
118. Karibu Jeunesse Nouvelle (KJN)
119. La voix du savoir (LAVOS)
120. Le Centre d'Observation des Droits de l'Homme et d'Assistance Sociale (CODHAS)
121. LIBERTAS
122. Ligue contre la fraude et la corruption (LICOF)
123. Ligue des Consommateurs de la province de l'Equateur (LICOPEQ)
124. Ligue internationale des conseillers (LIC)
125. Ligue pour la zone Afrique des droits des élèves (LEZADEL)
126. LUCHA/Grand Katanga
127. Mama na Nzela ya Développement (MND)
128. Mobilisation, encadrement, écologie et défense des droits humains par les amis des familles démunies (MEEDAF)
129. Mouvement d'Appui à un Avenir Durable (MAAD)
130. Mouvement International des Etudiants Catholiques (MIEC)
131. Mouvement pour les droits de l'homme et la réconciliation (MDR)
132. Nouvelle Dynamique de la jeunesse féminine (NDJF)
133. Nouvelle Dynamique de la Société Civile (NDCI)
134. Nouvelles Dynamiques pour le Développement Rural Intégré (NODRI)
135. Observatoire de la parité en RDC
136. Observatoire pour la Défense de la Constitution (OCDC)
137. Œuvre chrétienne pour la femme (OCF)
138. Œuvre de Développement Intégré (ODI)
139. Organisation pour la promotion et protection des droits de l'homme (OPPDH)
140. Pax Christi I / Butembo
141. Peace and Human Dignity for Development (PHDD)
142. Programme Communautaire pour le Développement (PCD)
143. Programme d'Action pour le Développement Endogène (PADE)
144. Programme de Développement Intégré des Pygmées (PRODIP)
145. Projet de Développement Socio Sanitaire (PRODESSAN)
146. Protégeons la vie Humaine (PVH)
147. Psychologues sans frontières (PS)
148. Psychologues sans frontières (PSF)
149. Renforcement d'Initiatives des Ménages et Associations Rurales en difficulté (RIMARD)
150. Réseau d'Actions des Femmes (RAF)
151. Réseau de protection des défenseurs des droits de l'homme, Victimes, Témoins, Avocats et Journalistes (RPDDH)
152. Réseau des communicateurs humanitaires (RCH)
153. Réseau des Femmes pour la Défense des Droits et la Paix (RFDP)
154. Réseau des Victimes de l'Insécurité au Congo (REVI)

155. Réseau International des Activistes des Droits de l'Homme (RIADH)
156. Salongo Alinga Mosala (SAM)
157. Si Tous les Enfants du monde étaient Notre (STEV)
158. Société Congolaise Contre les Tracasseries (SOCOTRAC-PC)
159. Solidarité de Femmes pour la Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI)
160. Solidarité des Albinos du Kasai - Oriental (SAKOR)
161. Solidarité des Associations Féminines pour les Droits de Femmes et de l'Enfant (SAFDF)
162. Solidarité des Femmes pour le Développement Intégral (SOFEDI)
163. Solidarité des Ongs pour la démocratie, éducation civique et Droit de Homme (SOLIDEC-K/DH)
164. Solidarité pour la Promotion Sociale et la Paix (SOPROP)
165. Stand Up African Art (SUAA)
166. Syndicat de Femmes Travailleuses (SYFET)
167. Synergie des Femmes pour la Paix et la Réconciliation/ Femme Au Faune (SPR/FAP)
168. Tosala Mosala Tobongisa (TMT)
169. Trois Rivières (TR)
170. Union Congolaise des Femmes des médias (UCOFEM)
171. Union des Agriculteurs et Eleveurs du Congo (UNAGRICO)
172. Union des Familles pour la Recherches de la Paix (UFARP)
173. Union pour le Développement de l'Humanité (UDH)
174. Villages Communautaires (VICO/SK)
175. Vision Nouvelle de l'Equateur (V.N.E)
176. Vision sociale